Présentation de la Démarche



2020 - 2022

Promouvoir des valeurs d'engagement responsable dans l'univers du transport et de la logistique

Ambassadeur de l'Emploi

du Transport et de la Logistique





LE CONSTAT

- Plus de 730 000 personnes travaillent en France dans les entreprises de la branche du Transport et de la Logistique
- Avec 120 000 recrutements par an, les chefs d'entreprise du secteur restent des acteurs économiques majeurs ... mais souffrent d'une pénurie de main d'œuvre importante (1 poste sur 2 non pourvu !) et du manque d'attractivité des métiers de la branche.



Pour faire face à cette situation,

Sous proposition de l'AFT l'ensemble des membres du HUB Transport et logistique ont décidé de mettre en œuvre la démarche ambassadeurs de l'emploi (Région , Direccte, EN, Pole emploi, Fédérations, OPCO, AFT...)

Un objectif : Renforcer une dynamique socialement responsable en collaboration avec les entreprises implanter dans les différents bassin de vie de notre région !

« AMBASSADEUR DE L'EMPLOI »!























LES GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE





- l'entreprise a identifié ses motivations pour s'engager dans la démarche
- le projet est porté par la direction générale de l'entreprise
- un chef de projet interne est nommé



Ambassadeur de l'Emploi

du Transport et de la Logistique

De l'auto-évaluation à la signature de la Charte d'Engagement Ambassadeur de l'Emploi du Transport et de la Logistique.



Etat des lieux et diagnostic des pratiques

 recensement des actions réalisées en N-1 par l'entreprise en matière de découverte des métiers, de recrutement, d'accompagnement et de valorisation des salariés.



Elaboration d'un plan d'actions sur 3 ans et 3 axes

Information métiers, pratiques de recrutement, accompagnement et valorisation du personnel, ...



Présentation du dossier devant le Comité de Validation (Région, Pole Emploi, Direccte, fédérations, AFT, OPCO...)



Signature officielle de la charte « Ambassadeur de l'Emploi»















